

# Tous contre le projet de loi

374 - C'est sous cet intitulé on ne peut plus clair que le président de la **Confédération des Syndicats Médicaux Français**, Jean-Paul Ortiz, a tenu sa conférence de presse de rentrée. Il n'a pas eu de mots assez durs pour dénoncer « *la main mise de l'Etat sur l'organisation du système de santé, le financement de la médecine libérale via les ARS et le démantèlement de la convention nationale* ».

« *On assiste à un glissement sournois vers une nationalisation du système de santé* », estime Jean-Paul Ortiz. Pour le président de la confédération, le Service Territorial de Santé au Public (STSP) « *visé à supprimer la liberté d'installation* ». « *Sous la coupe des ARS, va-t-on devoir leur demander l'autorisation de visser sa plaque ? Nous serons toujours opposés à cette atteinte à la liberté d'installation, on va droit vers les conventions individuelles.* »

« *Tout le projet de loi va dans le sens d'une étatisation de la santé que nous refusons et nous demandons au Gouvernement de renoncer à ce projet* », affirme Jean-Paul Ortiz, qui prévient : « *Comme en 1996 pour le plan Juppé, comme pour la loi Bachelot, la CSMF est prêt à se mobiliser contre ce projet de loi funeste* ».

« *Fervent défenseur de l'exercice libéral* », le **Syndicat des Médecins Libéraux (SML)** « *regrette que la ministre de la Santé n'ait pas tenu compte de l'offre libérale de santé et persiste dans sa vision dogmatique d'une médecine étatique* ». L'organisation présidée par Roger Rua « *condamne fermement l'étatisation de notre système de santé que la ministre souhaite mettre en place, en instaurant un Service Public Territorial de Santé, dont les libéraux seraient soit exclus soit prisonniers des ARS* ». Le SML rappelle son opposition résolue à la généralisation du tiers-payant, « *mauvaise réponse à la vraie question de l'accessibilité aux soins* » et « *signal de déresponsabilisation* ».

Si le syndicat généraliste présidé par Claude Leicher voit dans le projet de loi de santé « *des avancées* », il reste circonspect sur les moyens qui seront octroyés à « *la révolution du premier recours* ». **MG France** « *attend donc de la discussion sur le projet de loi des engagements financiers répondant aux attentes des médecins généralistes* ».

Pour le syndicat « *la préparation du PLFSS 2015 dira si la volonté de mettre en*

*œuvre ce qui est annoncé est réelle* ». Il réitère la réticence des généralistes à l'égard du tiers-payant généralisé et demande à la ministre « *des garanties, notamment qu'il n'y ait pas de vérification des droits, que les paiements soient garantis et que le payeur soit unique* ».

La **Fédération de l'Hospitalisation Privée** « *maintient son opposition totale au volet du projet de loi de santé prévoyant le rétablissement du service public hospitalier, dont seront exclus de droits les cliniques et hôpitaux privés. Elle dénonce une politique publique de retour à un hospitalo-centrisme rétrograde, une volonté d'éviction de l'hospitalisation privée sur des critères arbitraires et une réforme contraire à l'intérêt des patients* ».

Lors de la journée de rentrée de la fédération au début du mois, son président, Lamine Gharbi a appelé à une mobilisation générale contre le projet de loi. Aux présidents de la CSMF, du SML, du Bloc et de la FMF présents, il a dit qu'il souhaitait « *une action concertée* » pour « *bâtir ensemble des mouvements d'ampleur* ». En accord avec eux, le président de la **Confédération Nationale des Présidents de CME de l'Hospitalisation Privée** (CNPCMEHP), Jean-Luc Baron, a déploré que l'élaboration du texte se soit fait sans les médecins libéraux « *laminés et exclus* ».